

INF'AUTHIE

VOTRE BULLETIN
D'INFORMATION MUNICIPAL
N°39-AVRIL 2019

Directeur de la publication :

Comité de rédaction :

Alexandra BERINI-CHESNEL - Sylvie BOULOUARD - Maryline CABANIE

Philippe DELALANDE - Stéphanie FOUETILLOU - Cédric FRILAY

Martine HOORELBEKE - Sylvie LEMAITRE

Marie-Martine LEROUX - Alexandra LESOUEF

MAIRIE AUTHIE

Conception et réalisation :

LE MOT DU MAIRE

Bienvenue aux nouveaux habitants et notamment ceux qui ont emménagé en 2018 dans les maisons construites rues Jacques Vico, Bernard Nourry, Cotis Capel et des Rochambelles à Cussy soit 55 maisons.

Avec les 2 immeubles de 8 logements chacun, dont les travaux sont engagés depuis peu et les 7 maisons qui seront construites rue Jacques Vico, nous aurons achevé les zones constructibles de notre POS établi en 1978, révisé dans les années 90 et devenu caduque en mars 2017.

Notre PLU, engagé depuis presque 3 ans, devrait être opérationnel en fin d'année.

Comme je l'ai déjà indiqué ce PLU reprend 2 zones qui étaient dans le POS et une zone de 2ha sur Cussy.

Nos investissements en 2018, se sont limités à la rénovation

du réseau internet de l'école et la sécurisation de l'accès à la cour, par la pose d'un portail et d'un portillon avec sonnette et vidéophone pour un budget de l'ordre de 25 000.00 €

Les employés communaux ont réalisé des travaux de rénovation dans l'ancien vestiaire et dans l'école. Nous avons fait réaliser des travaux de drainage des eaux pluviales autour du vestiaire et sur le terrain de boules.

Εn limitant nos investissements l'an dernier. nous nous sommes préparés pour 2019; en effet, nous avons repris notre projet de salle municipale, abandonné il y a 5 ans pour des raisons : baisse financières de l'Etat dotations et financement des temps périscolaires TAPS.

La vente de l'ancien atelier communal et de la maison que nous possédions Impasse de l'Eglise, nous permettent d'affecter des fonds propres à ce projet et donc de limiter l'emprunt.

Ce projet sera réalisé par le cabinet d'architecte Bernard-Thouin-Bossuit.

Le conseil municipal est très attentif aux inquiétudes des riverains ; nous allons donc construire cette salle perpendiculairement à la route départementale et localiser les parkings derrière la salle au plus loin des habitations.

Les études sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi de ce projet qui permettra à nos associations d'avoir un local plus adapté à leurs activités.



Joël PIZY Maire



Hommage à Hélène CARVILLE 1920-2019

Nous avons été élus pour la première fois la même année au Conseil Municipal, en 1983, dans une équipe conduite par Monsieur Pierre COLLET.



En 1989, Madame CARVILLE accepta de faire partie de l'équipe municipale que j'avais constituée et fut brillamment élue.

Elle participa activement aux activités du Conseil Municipal et siégea au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pendant de nombreuses années.

Elle participa avec Mesdames MOUQUET et FLEURY à la création du Club de l'Amitié qui réunissait et réunit encore chaque semaine les anciens de la Commune. Elle en assura la présidence de nombreuses années.

Elle participait activement chaque année à l'organisation des cérémonies patriotiques des 8 mai et 11 novembre et aux cérémonies qui commémoraient le débarquement du 6 juin 1944.

Elle vouait, comme beaucoup de nos concitoyens, une très grande reconnaissance aux soldats Canadiens qui se sont battus et ont libéré notre territoire jusqu'au sacrifice de leur vie.

Son père Jules CARVILLE fut tué le 7 juin 1944 devant leur maison qui se situait à la sortie du village vers CARPIQUET.

Madame CARVILLE a participé activement par son témoignage, à la rédaction du livre « Mémoire d'AUTHIE » écrit par Jean LEROUX, en 2013, et qui relate notamment ces douloureux évènements.

Madame CARVILLE était notre doyenne, elle nous laissera le souvenir d'une personne d'une grande gentillesse, toujours aimable, souriante et attentive aux autres.

Je terminerai en adressant en votre nom à tous, à sa famille, l'expression de notre profonde sympathie et l'assurance de nos condoléances les plus sincères.

Joël PIZY, Maire

Etat-Civil 2018



Naissances

Olivia CALUS	25/01/2018
Alice NGUSE ARHA	26/01/2018
Sarah MONBLANT	02/02/2018
Elyne GIRARD	14/03/2018
Mathis QUENTIN	12/04/2018
Léa ISNARD	12/04/2018
Eden RIBEIRO	04/05/2018
Inès GONÇALVES	06/06/2018
Mila MARTY	02/08/2018
Logan SAMYN	10/08/2018
Isak SAHO HURE	21/10/2018
Maël TERRY	16/11/2018
Simon BEAURUELLE	26/11/2018
Evy RAETS	26/11/2018
Naël PERRARD	05/12/2018

Mariages

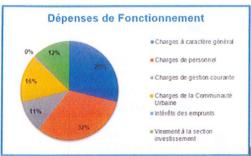
Jean-Charles LE COUSTOUR & Manon VEREL	30/06/2018
Patrice DALMASSIE & Isabelle PAUTRET	30/06/2018
Christophe LABBÉ & Marie-Laure BOCCA	07/07/2018
Ludovic FRANÇOIS & Vanessa TABBIA	28/07/2018
Adrien DESHAYES & Sybil LELONG	03/11/2018

Décès

Marcelle BLANLOT ép LAURENT	27/12/2017
Erick BRESSE	03/01/2018
Jacques BOULVIN	23/04/2018
Gilles DUBOIS	29/04/2018
Noële BERTRAND ép SAINT MARTIN	02/07/2018
Georges BASLEY	01/10/2018
Michel PONTOIS	16/10/2018
Marie-Thérèse DELAROQUE ép FLEURY	22/12/2018

JTHEE

BUDGET PRIMITIF 2019



Charges à caractère général : 347 440.60 €

Charges de personnel : 384 920.00 €

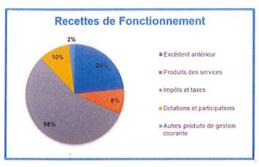
Charges de gestion courante : 127 200.00 €

Charges de la Communauté Urbaine : 192 000.00 €

Intérêts des emprunts : 6 000.00 €

Virement à la section investissement : 150 000.00 €

Total : 1 207 560.60 €

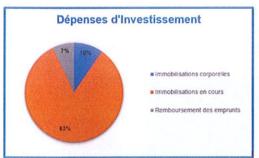


Excédent antérieur : 282 710.60 €
Produits des services : 99 200.00 €
Impôts et taxes : 679 000.00 €

Dotations et participations : 123 150.00 €

Autres produits de gestion courante : 23 500.00 €

Total: 1 207 560.60 €



Immobilisations corporelles : 102 450.00 €
Immobilisations en cours : 882 000.00 €
Remboursement des emprunts : 78 000.00 €

Total: 1 062 450.00 €



Excédent antérieur : 281 159.33 €

Virement de la section fonctionnement : 150 000.00 € Récupération TVA et taxe d'aménagement : 4 500.00 €

Subventions d'investissement : 45 000.00 €

Emprunts: 581 790.67 €

Total: 1 062 450.00 €

Synthèse du budget 2019

Total des dépenses : 2 270 010.60 € - Totale des recettes : 2 270 010.60 €



LES AMIS DE WAIGO

Les après-midis dansants des amis de Waigolshaussen ont trouvé leur ...rythme !

Après un début hésitant au mois de novembre, la deuxième édition le 5 février dernier a réuni sur le parquet de la salle de spectacles de Carpiquet une centaine de personnes, venues de la commune et des alentours. Pour le plus grand plaisir des danseurs, l'orchestre Fab'nd Co a enchaîné tous les styles, de14h 00 à 18h30. même le club de Country de Carpiquet y a trouvé son compte! Ce fut un bel après-midi, festif et amical.

La prochaine édition aura lieu le mardi 2 avril , au même endroit, à la même heure : qu'on se le dise ! Informations et réservations au 06 52 97 53 98 à partir de début mars.



PROPOSENT

UN APRES-MIDI DANSANT AVEC L'ORCHESTRE FAB'ND CO

le Mardi 02 avril 2019 de 14h00 à 18h30



à la salle de Spectacles de CARPIQUET avenue Charles de Gaulle

Entrée : 106 (Sur place vente de boissons & gâteaux)

Renseignements et réservation au : 06 52 97 53 98



Voyage à Waigolshaussen du 29 mai au 2 juin 2019 (week-end de l'ascension)

AUTHIE-JUMELAGES

Le 25 janvier dernier, l'assemblée générale du comité de jumelage a reconduit son bureau pour un nouveau mandat. Le président Jean-Yves CABANIE a présenté un bilan 2018 très positif, avant d'évoquer les projets 2019 dont le vide grenier du dimanche 1er septembre 2019, l'accueil des correspondants anglais du 13 au 16 septembre 2019, la soirée Beaujolais nouveau le 22 novembre 2019.





<u>COURS D'ALLEMAND</u>: Lundi de 18h30 à 20h00 dans la salle des associations : Alain CAUFOURIER au 06 88 68 03 65



COURS D'ANGLAIS: Jeudi de 18h30 à 19h30 (niveau lycée) et de 19h30 à 20h30 (niveau collège) : Jean-Yves CABANIE AU 02 31 26 62 72

THIE

LE REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année , le CCAS d'Authie a offert un repas aux aînés de la commune. Celui-ci a eu lieu le dimanche 21 octobre 2018 à l'Hôtel de Tessé à Bagnoles de l'Orne. Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont honoré leurs doyens présents, Madame Rolande LELARGE et Monsieur Jean LEA.

Après le repas , une petite promenade digestive autour du lac a pu avoir lieu sous un soleil magnifique. Les participants à cette manifestation étaient nombreux (92)et ravis de se retrouver. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





ATELIERS NUTRITION

Le CCAS en partenariat avec la CARSAT de Normandie a organisé pour les personnes de plus de 50 ans, 4 ateliers nutrition santé séniors.

17 personnes se sont retrouvées pendant 4 vendredis matin du 16 novembre au 7 décembre 2018 à la salle des fêtes d'Authie.



Avec l'âge, les problèmes de santé sont souvent de plus en plus nombreux et on a tendance à moins se nourrir. Pourtant une alimentation saine et équilibrée peut retarder l'apparition de certains troubles et permettre de rester en forme; tel était l'objet de ces ateliers qui se sont déroulés dans une ambiance sympathique. Certains participants avaient déjà participé à d'autres réunions organisées les années précédentes et ont pris plaisir à se retrouver.

CHASSE AUX OEUF DE PÂQUES

Les membres du CCAS organisent le lundi 22 avril 2019 une animation Chasse aux œufs de Pâques.

Animation gratuite ouverte à tous les enfants d'Authie de 3 à 12 ans, elle se déroulera dans la cour de l'école, rendez-vous à 10h30.



N'oubliez pas de vous inscrire au plus tard mardi 16 avril à la mairie d'Authie.



ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Cet article est l'occasion de faire une rétrospective 2018 des activités des enfants en lien avec l'association des parents d'élèves.

En février l'APE a organisé une boum pour les enfants de l'école afin que petits et grands puissent s'amuser sur leurs musiques préférées.

L'association a organisé un carnaval sur le thème de la ferme pour fêter le retour du printemps.

Les enfants et les parents ont répondu présent. Bien sûr, des princesses et des super héros nous ont fait l'honneur de défiler avec nous.

Nous nous sommes arrêtés devant le bon accueil (bar d'Authie) qui a généreusement distribué des friandises avec la participation de la boulangerie A BRASILEIRA pour la confection de chouquettes.

L'APE a lancé un nouveau défi aux enfants : vendre le maximum de tickets de tombola pour financer les sorties scolaires. Les enfants ont été très actifs et ont sillonné toute la commune d'Authie à Cussy, à Franqueville, et Gruchy. Le tirage au sort des gagnants a eu lieu à l'issue du carnaval ; des heureux chanceux se sont vu remettre une thalasso à



Cabourg, un Hoverboard, des places pour Festyland, des places pour le festival Beauregard,... et notre meilleur vendeur Manoé Trefeu a reçu le prix du meilleur vendeur. Bravo et merci à tous les enfants.

Enfin l'année s'est clôturée par la Kermesse de l'école ; un spectacle de danse et de chant a été orchestré par les enseignants. La place aux jeux a été ouverte avec restauration et buvette sur place .Grâce aux différentes actions de l'année, l'APE a récolté des fonds de l'ordre de 4 000€.

Permettant ainsi de financer différentes :sorties de classe comme :

CLASSE D'EAU - Clinchamps / Orne CE1-CE2-CM1 (46 élèves) 28/05/18 au 01/06/18	Prix de l'hébergement : 232. € par élève	Participation maximale demandée aux parents aux parents : 150 €	Subvention de l'APE de 70 € par élève soit 3220 €
SORTIE JERSEY Saint-Hélier et Tour de l'île en bus CM1-CM2 (25 élèves) - 26/06/18	Prix du transport en bus : 525 € - Prix du voyage : 1308.50 €	Participation demandée aux parents pour la traversée : 35 € (875 €)	Subvention de l'APE de 30 € par enfant soit 750 €
CYCLE DECOUVERTE CONSERVATOIRE de Caen CE2-CM1-CM2 (50 élèves)	3 voyages en bus A/ R: 153.62 x 3 = 460.86 €		Subvention de l'APE pour un trajet
CASERNE DES POMPIERS de la Folie Couvrechef PS-MS-CP (44 élèves)	Transport bus école		Subvention de l'APE : 150 €
VISITE DE LA FERME HORTICOLE DU LONDEL - Biéville-Beuville PS-MS-GS-CP (69 élèves)	Coût de l'animation pour 3 classes : 710 €		Subvention de l'APE de 710 €

INCIVILITES

Nous avons été à plusieurs reprises. informé d'incivilités commises dans nos cimetières : fleurs. plaques déplacées. Le respect de ce lieu de mémoire se devait d'être rappelé à tous.



MERCI

ITHIE

MARCHÉ DE NOËL DE CRÉATEURS





C'est une douzaine de créateurs qui se sont réunis à l'occasion du troisième marché de Noël de créateurs d'Authie, le premier week-end de décembre à la salle des fêtes de la commune.

Leurs univers étaient riches et variés ; vous avez pu découvrir des créatrices de design textile, de bijoux, de tissage, de cartes de vœux, de décorations sur bois, sur porcelaine etc.

C'est dans un esprit de Noël que les visiteurs ont pu rencontrer le Père-Noël venu apporter des chocolats aux enfants le vendredi soir. Le samedi, les enfants pouvaient se faire maquiller et chaque acheteur a participé à une tombola pour tenter de gagner des lots offerts par les créateurs.

Un très beau week-end et une belle occasion d'acheter local et responsable.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour encore plus de créativité!



SALON DES ARTISTES PEINTRES

10 artistes ont exposé leurs tableaux durant tout le weekend du 22/23/24 mars à la salle des fêtes d'Authie. 150 personnes ont voté pour leur tableau coup de cœur et c'est Antoine Rouxel, Althavillais qui remporte la première place, avec un portrait de Vietnamien.

Une belle exposition, riche d'échange et de partage. Merci à tous les artistes!





L'association *Un jour Une aiguille* vous propose de venir découvrir leur atelier de confection de bijoux et travaux de dentelle à l'aiguille et au métier à tisser le mercredi 15 mai de 16h30 à 19h00 à la salle des associations.



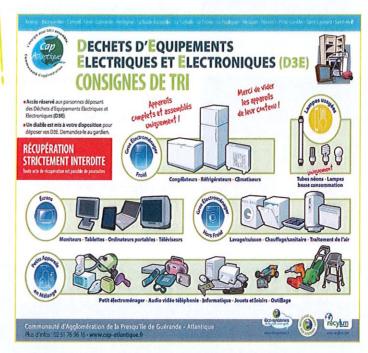
Entrée libre



Collectes Exceptionnelles des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et DEA (Déchets d'Equipements d'Ameublement) en partenariat avec Caen le Mer.

Donnez une seconde vie à vos déchets

Samedi 13 avril de 9h00 à 12h30 au terrain de sport





Venez déposer vos appareils électriques et électroniques et meubles.

Ils seront recyclés ou réutilisés !

ON JARDIN esticides

Loi Labbé: votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent!

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant!



Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides!

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site: www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Le zéro phyto, un concept que chacun peut adopter pour l'entretien de son jardin ou de son balcon, qui consiste à retrouver des habitudes plus naturelles et aussi plus économiques :

- Couvrir le sol de paillages, de plantes ou d'engrais verts;
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des microorganismes;
- Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin (haies fleuries et champêtres, abris à insectes...);
- Favoriser la présence de prédateurs naturels (coccinelles, libellules, mille-pattes...) diversifiant les plantes;
- Prévenir les maladies (veiller à ne pas blesser les végétaux, nettoyer les outils après utilisation...).

D'après le code de la voirie, les habitants doivent nettoyer le trottoir devant chez eux, depuis le pied du mur de leur propriété jusqu'à la chaussée. Il s'agit d'un espace public, l'usage de produits phytosanitaires n'est pas toléré. Un bon coup de balai régulier suffit à empêcher la repousse des plantes non désirées.

Le zéro phyto est l'affaire de tous.



INF'A

cettefoisjevote.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN



705

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN



79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

 être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin;
 être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne;

 - jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine;
 - être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de Françe).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 31 mars 2019, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS:



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu









DIMANCHE 26 MAI DE 8HOO A 18HOO

IMPORTANT

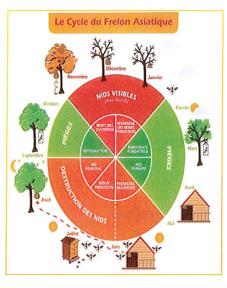
Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale d'Authie:

https://www.servicepublic.fr/particuliers/ vosdroits/services-enligne-et-formulaires/ISE



THIE

FRELONS ASIATIQUES



A partir de février/mars, les reines sortent de leur refuge hivernal, construisent des nids 'dits primaires' et commencent la ponte qui donnera des ouvrières. On peut les trouver attachés à n'importe quel support : appentis, garages, vérandas... ils sont peu d'individus.

Le frelon asiatique est devenu en quelques années un fléau pour l'apiculture française. Le gouvernement l'a classé comme danger sanitaire pour les abeilles à cause de son caractère invasif et de prédation, il a réussi à se développer et à coloniser pratiquement l'ensemble de notre pays. Il a été vu la 1ère fois dans le Calvados en 2013 et il est désormais l'une des causes majeures de mortalité de colonies d'abeilles, mais il impacte aussi fortement notre écosystème.

Description du frelon asiatique :

taille 3cm, tête noire et visage orangé, thorax noir, abdomen noir avec une la bande orangée, ailes fumées, extrémités des pattes jaunes.



Signalez en mairie la présence de nid dès que vous en détectez un. Sa destruction sera prise en charge.

Comment les piéger?



INF'AUTHIE



Dates à retenir

Samedi 13 avril : collecte des DEEE et DEA

Lundi 22 avril Pâques : Chasse aux oeufs

Samedi 27 avril : Carnaval et Boom

Samedi 11 mai : Chorale Les Voix Liées

Mercredi 15 mai: Un jour, Une aiguille

Mercredi 22 mai : Festival de Contes

Dimanche 26 mai : Elections Européennes

Du 29 mai au 2 juin : Voyage à Waigolshaussen

Lundi 3 juin : Cérémonie du 75ème anniversaire

Samedi 15 juin : Kermesse de l'école

Dimanche ler septembre : Brocante

Du 13 au 16 septembre: Accueil des anglais

Manifestations, événements, infos... sur la commune

La commune fait en sorte de vous relayer les informations le plus rapidement possible. N'hésitez pas à vous abonner ou vous connecter



Application Citykomi : Flasher ce QRCODE





Page Facebook : @mairieauthie



Site de la mairie : www.mairieauthie.fr

Horaires ouverture Mairie

LUNDI

9h00-12h00 / 16H00-18H00

MARDI

9h00-12h00

MERCREDI

9h00-12h00

JEUDI

DEUDI

9h00-14h00

VENDREDI

9h00-12h00 / 14h00-16h00

Monsieur le Maire reçoit le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00

A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversion,...; elle accueille, informe, oriente et/ou accompagne toute personne en offrant un suivi individualisé. Mise en relation pour les CESU (chèques emploi services universels).

Egalement pour les Jobs d'été.

Egalement pour les 300s d'été.

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit : A la Mairie d'Authie

A la Mairie d'Authie

Permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf un mardi sur deux). Sur Rendez-vous l'après-midi Tél : 02 31 26 95 95

a.i.a.e@wanadoo.fr / www.a.i.a.e-authie.fr